



Condamnation et titre de sejour

Par **Kim83**, le **09/04/2017 à 12:41**

Bonjour, je suis en pleine recherche d'informations. Je me suis marié en mai 2015 en Algérie ccam visa accordé à mon marié et venue en France actuellement il a une carte de un an Algérie conjoint français et dernièrement condamnés pour violence conjugale avec surci et interdiction de me rencontrer 2 ans ma question est avec ma requête en divorce est que son titre sera renouvelé car je m'oppose à sa carte de 10 ans tous les services de préfecture sont informés mais j'ai pas de nouvelles donc que peut-il faire pour sa carte ou est-ce qu'il le renvoie au bled sachant que nous n'avons pas d'enfant et que nous sommes séparés par le juge des affaires familiales .